

- Le registre primitif de deux mains s'arrête au fol. 44.
- Fol. 45-119. Délibérations de la confrérie, procès-verbaux de l'élection des courriers et autres actes. 1529-1792. De diverses mains. Signatures autographes.
- Fol. 45. Mention de 3.718 confrères. 1529.
- Fol. 46. Délibération portant qu'il sera « baillé à maistre Barthélemy Aneau, recteur du collège de la Trinité, la somme de soixante livres tournois pour enseigner aux lectres les paouvres enfans des paouvres confrères d'icelle confrarie qui n'ont de quoy paiez le maistre... »
- Fol. 85<sup>vo</sup>. Chapitre de l'église de Saint Nizier. 4 septembre 1486. Délibération accordant aux confrères de la Sainte-Trinité une place dans ladite église pour y bâtir une chapelle et une cave afin d'y enterrer les corps desdits confrères « laquelle place s'étand depuis la chapelle St Siccaire jusqu'à la chapelle de l'héritier de feu Barthélemy Buyer, laquelle chapelle dud. Buyer se bâtit présentement ».
- Fol. 119. Assemblée des courriers. 29 mai 1792. Délibération portant suspension provisoire de la confrérie. Discours du courrier Plaignard : « Ce registre (dit Plaignard) qui atteste l'ancienneté de notre société, qui renferme les noms de citoiens distingués par leurs vertus et leurs bonnes œuvres, nous le conserverons comme un dépôt précieux et il surviura même à notre société, s'il nous devenait impossible de la maintenir. »
- Les fol. 122-125 sont blancs.
- Fol. 126-127. « Table des principaux articles contenus au présent » (xviii<sup>e</sup> siècle). Papier.
- xvi<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles. Parchemin. 127 feuillets, en partie à 2 colonnes. 326 sur 220 millim. Au feuillet 1<sup>er</sup>, peinture du xvi<sup>e</sup> siècle représentant la Trinité dans une gloire, sous